

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des **centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitanie@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)



COMMUNE D'ARMISSAN

17 rue de la Mairie
11110 Armissan
04 68 45 33 41
mairie@armissan.fr

► Nos partenaires



► Je donne !

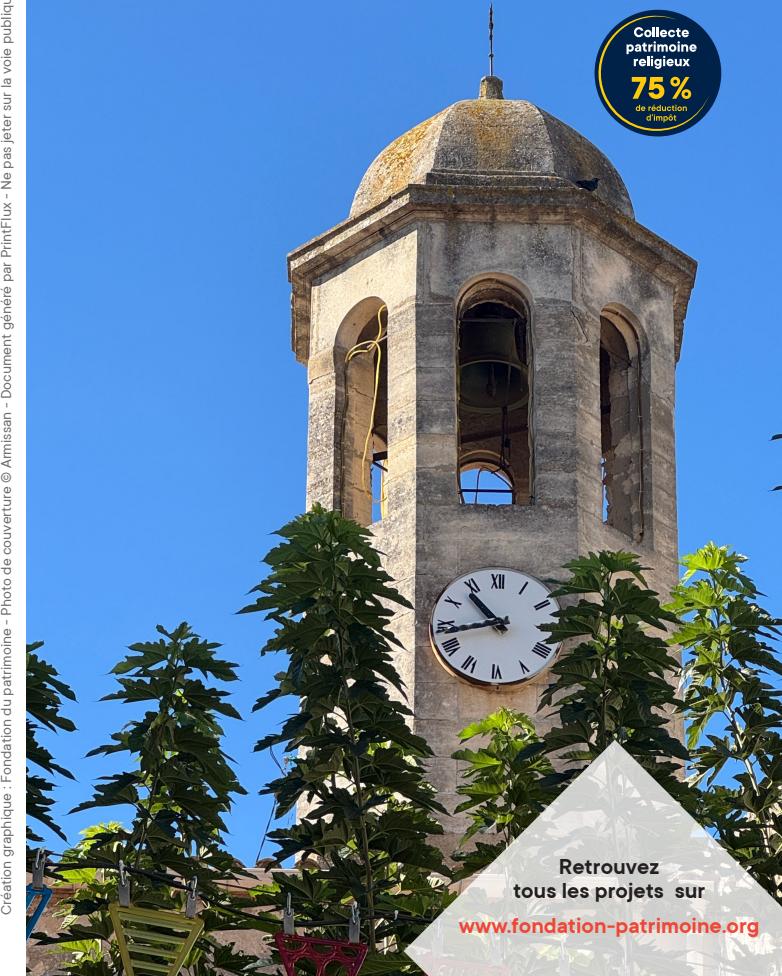
Pour la restauration de

L'église Saint-Etienne d'Armissan

11110 ARMISSAN



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Armissan - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre clocher !

◆◆ A L'ÉPREUVE DES INTEMPORIES AUDOISES

Les murs du clocher montrent des fissures, côté extérieur, sans dégradation de pierres ; en revanche, côté intérieur, sur la partie soumise aux intempéries, la pierre du Gard est devenue très poreuse et s'est effritée jusqu'à la moitié de l'épaisseur sur certains endroits. Cet état fragilise les piliers qui soutiennent la coupole et prédispose à terme l'effondrement du clocher. Ce risque d'instabilité créerait, au fil du temps, des dégâts importants sur le reste de l'édifice et les passants devenir des victimes si les travaux ne sont pas entrepris de toute urgence.

Il convient de restaurer, en priorité, les éléments porteurs puis d'effectuer la pose d'abat-sons qui permettra d'éviter la pénétration des eaux de pluies très fortes dans la région.

◆◆ POURSUIVONS NOS EFFORTS !

En 1355, après la destruction du Prieuré de St Pierre del Lec, une autre église fut construite près du fort par la famille de Beaumont, ce fut l'actuelle église Saint-Etienne. Au cours des siècles, d'importants travaux ont été entrepris, notamment vers 1730 et sous le Consulat. Le clocher octogonal et sa coupole sont l'oeuvre de l'architecte Cambriels en 1865. L'autel en marbre blanc de Carrare et l'appui de communion du même style datent de

1904. Notre église est ornée de différents tableaux et de statues datant du XVI^e et XVII^e siècle.

L'intérieur de l'édifice a déjà été restauré grâce à une première collecte de dons et nous souhaitons poursuivre nos efforts avec ce nouvel appel au mécénat populaire pour la restauration du clocher qui menace de s'écrouler.

◆◆ LE SYMBOLE DU VILLAGE

Le clocher domine les toitures du village, avec les tours du château et la Muraillasse, il est l'un des repères des promeneurs du massif de la Clape. De sa forme octogonale, il contribue à l'architecture visuelle de la commune.

L'église Saint-Etienne accueille régulièrement des spectacles, des conférences ou des expositions mais son activité principale est la célébration des offices religieux, très chers à nos fidèles. C'est l'édifice emblématique de la commune, ouverte en journée au public pour s'y recueillir ou pour la visiter.

Montant des travaux	50 000€ HT
Objectif de collecte	40 000€
Début des travaux	Début 2026



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Etienne d'Armissan

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104125

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
L'église Saint-Etienne d'Armissan**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficiai d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre